

Une privatisation concrète

La privatisation ne se manifeste pas toujours par la privatisation très médiatisée des actifs du gouvernement ou de ses services. Elle peut prendre plusieurs formes, comme les **PPP**, la **sous-traitance** de services, le **transfert du pouvoir** de réglementation à des entreprises privées ou la **centralisation** de services au sein d'un ministère ou d'une agence pour faciliter la privatisation.

La réglementation : une des voies possibles...

La réglementation est l'un des moyens dont disposent les gouvernements pour protéger les intérêts du public et assurer la qualité des services publics, relativement à :

- ✓ l'environnement
- ✓ la santé publique
- ✓ la sécurité
- ✓ le transport
- ✓ La protection des travailleurs

La dérive de la déréglementation...

Le gouvernement fédéral tend cependant vers la *déréglementation*, qu'il appelle « réglementation intelligente » ou « intégration profonde », en harmonisant ses règlements à ceux des États-Unis. Cette intention repose sur un principe selon lequel la *réglementation freine le*

développement et la concurrence économiques. La déréglementation porte atteinte à la sécurité du public.

Agir, mais comment ?

L'action politique se doit d'être *stratégique* et bien *coordonnée* et d'*associer toutes les instances du syndicat. Votre implication active est donc impérative à l'atteinte des objectifs de l'AFPC durant cette campagne Des services publics de qualité (DSPQ)*

- ✓ *Rendre visite à mon député avec un groupe de membres de l'AFPC, faire partie d'un comité d'événement, participer à un événement.*

Liens intéressants

<http://www.psaq.com/news/releases/2006/a24-0506-f.shtml>

http://www.world-psi.org/Content/NavigationMenu/French/Services_publics_de_qualité1/fr_QPS_campaign_page.htm

Source

À la défense de services publics de qualité, Cadre d'action de l'AFPC, mai 2007,
<http://www.psaq.com/news/releases/2006/a24-0506-f.shtml>



Les services publics de qualité, une valeur sûre



Contexte d'action

Les délégués au congrès national de 2006 de l'AFPC ont massivement voté en faveur du plan d'action visant à se porter à la défense des services publics de qualité.

Qu'est-ce que des services publics de qualité?

Par qualité, l'AFPC entend notamment :

- ✓ Adéquatement financés
- ✓ Financés et offerts par l'État
- ✓ Universels
- ✓ Imputables devant la population
- ✓ Processus décisionnel ouvert et transparent
- ✓ Répondant aux besoins des collectivités

Pourquoi des services publics de qualité?

Des services publics de qualité sont essentiels à l'élimination des iniquités sociales et économiques et à l'amélioration de la cohésion sociale. C'est pourquoi l'AFPC s'oppose :

- ✓ À la privatisation
- ✓ À la déréglementation
- ✓ Aux compressions budgétaires

Une demande de l'AFPC :

L'élargissement des services publics qui cadrent avec nos grands objectifs sociaux.

Les services publics fédéraux, une valeur sûre!

Les services publics sont une valeur sûre. Ils placent *les gens au cœur des services*. Les services publics fédéraux sont toutefois moins bien connus du grand public et, par conséquent, peut-être moins bien valorisés que les soins de santé, l'éducation, la garde d'enfants, etc.

- ✓ Pourtant, 85 % des membres de l'AFPC travaillent dans le secteur public fédéral.

Un objectif de l'AFPC :

Un des principaux objectifs de la campagne est de faire connaître davantage les services publics fédéraux en place.

État actuel des services publics...

La sous-traitance (incluant les PPP et les agences de placement temporaire) gagne de plus en plus de terrain sur les services publics.

Quelques statistiques sans équivoque...

- ✓ En 2006, le gouvernement fédéral a alloué plus de **6,1 milliards \$ pour les services professionnels et spéciaux sous-traités**, soit une **augmentation de 27 %** par rapport aux dépenses moyennes en sous-traitance pour la période 1996-2005.
- ✓ Le gouvernement dépense aussi quelque **220 millions \$ annuellement pour combler des postes de façon temporaire**. La majorité de **cet argent est versé à des agences de placement**, et les personnes travaillant par leur intermédiaire vivent des situations de travail précaires.

